

COMMUNE DE **DACHSTEIN**



21, rue Principale - 67 120 DACHSTEIN
Tél. 03 88 47 90 60
Fax 03 88 47 90 61
E-mail : mairie@dachstein.fr

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2008

L'an deux mil huit, le quatorze mai, à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de DACHSTEIN, convoqué par lettre du 7 mai 2008, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Léon MOCKERS, Maire.

Présents : Béatrice MUNCH, François ZIRN, Jean-Baptiste BIBERIAN, Vincent MARTIN, Fabienne SIEGEL, Hélène PHILIPPE, Evelyne GRAUFFEL, Patrick LANG, Claudine NOCK, Roland WEIMANN, Nicole VIVIEN, Pascal FRITSCH, Christophe LENTZ

Absente excusée : Christine GRUSSENMEYER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 AVRIL 2008

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observations, ni modifications, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 14 avril 2008.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil désigne Monsieur Clément MOUSSAY, Secrétaire de Mairie, pour remplir les fonctions de secrétaire.

30/08 : PERSONNEL COMMUNAL - CREATION DE POSTE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU** la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** la délibération du 13 septembre 2007 portant mise à jour du tableau des effectifs communaux ;

**Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des voix,**

DECIDE la création, à compter du 28 avril 2008, d'un poste
DE REDACTEUR
La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35^{ème}.

31/08 : ALLOCATION DE SUBVENTION POUR SORTIE SCOLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la demande présentée le 21 avril 2008 par le Directeur de l'Ecole François J'ESPERE tendant à obtenir une participation financière de la commune pour la participation à une sortie d'une classe de l'école maternelle le 16 juin 2008 à LAUBENHEIM ;

CONSIDERANT que le coût total de cette sortie est chiffré à 225 €, pris en charge à raison de 75 € par la coopérative scolaire et de 75 € par les parents;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix des membres présents,

DECIDE allouer à l'école maternelle François J'ESPERE une subvention de 75 € pour la participation d'une classe de maternelle à une sortie de fin d'année le 16 juin 2008 à LAUBENHEIM;

AUTORISE le règlement de la dépense à travers son imputation au C/6574 Subventions, rubrique « sorties et animations scolaires ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
